



ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901
Siège social : 3 rue Nungesser et Coli 94370 SUCY-EN-BRIE
Identification R.N.A. : W751124211
Président : Eric Hintermann

Adresse postale : 3 rue Nungesser et Coli 94370 SUCY-EN-BRIE

Contact mail : associationturfistes@yahoo.fr

Site internet : www.associationturfistes.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/associationturfistes/>

Lettre aux adhérents n° 67

Bulletin bimestriel de l'Association Nationale des Turfistes

Le 9 septembre 2019

SOMMAIRE

L'éditorial d'Eric Hintermann, président de l'ANT, p. 1

Au fil de l'actualité hippique, p. 6

Chronique de la régularité des courses, p. 10

L'ANT à travers la presse, p. 20

Les Mémoires de Michel Lemosof, p. 22

Rendez-vous au prochain numéro, p. 30

Adhésion et cotisation, p. 31

L'ÉDITORIAL D'ÉRIC HINTERMANN, président de l'ANT

POUR LA RÉGULARITÉ DES COURSES DES RÉFORMES SONT NÉCESSAIRES

Le système hippique français ne sortira de la crise que si tous les acteurs s'engagent à le réformer. A cet égard le PMU a pris l'initiative le premier. Son nouveau directeur général, M. Cyril Linette, en se mettant à l'écoute des turfistes, a commencé par consolider la clientèle fidèle qui se réduisait dangereusement depuis plusieurs années. Il a supprimé certains types de paris afin que la somme

jouée chaque jour par les parieurs se répartisse sur moins de courses. C'était une demande formulée de longue date par l'Association Nationale des Turfistes. Le résultat s'est déjà révélé positif au niveau des enjeux. A notre avis, il faudra aller encore plus loin après avoir constaté dans quelques mois quels jeux sont relativement abandonnés et lesquels pourraient sans dommage être enlevés de la course du quinté, encore en souffrance, pour que les paris s'y concentrent davantage.

LE DECLIN DU QUINTÉ.

Le déclin du quinté n'a pas encore été stoppé.

Il y a deux raisons à cela.

La première est que la « course événement », ainsi appelée, est en fait considérée comme un non-événement par le public. Elle n'est pas diffusée régulièrement sur une grande chaîne de télévision, à l'exception d'Equidia visible par les personnes qui souscrivent à un bouquet payant, ni sur les réseaux sociaux sauf par abonnement, ni à la radio. Elle ne bénéficie pas de publicités pour attirer une clientèle nouvelle, contrairement à l'euromillion avec ses deux tirages par semaine et au loto les lundis, mercredis et samedis. Le cheval a déserté les écrans. Il ne fait plus partie de la vie courante. Les courses, à la fois sport et magnifique spectacle à suspense, ont disparu pour la majorité de la population. Pour le public, elles sont une affaire de spécialistes. Il faut réintroduire les courses dans les médias pour qu'elles fassent partie de la vie courante. C'est ainsi que le quinté retrouverait ses chances.

La deuxième raison est que les sociétés de courses n'accompagnent pas le PMU dans une politique de réformes qui est nécessaire pour attirer des turfistes et même retenir ceux qui s'en vont par dépit. Prenons l'exemple de l'abandon par le PMU du bonus 4 sur 5 au quinté pour augmenter les gains des turfistes ayant trouvé les cinq premiers dans l'ordre et le désordre. Nous avons partagé cette

idée. Il ne reste donc plus que le bonus 3 et le bonus 4, payables aux joueurs qui ont les quatre ou les trois premiers. Cela veut dire que si un cheval totalement imprévu ou un outsider se glissent dans les trois premiers, le ticket du quinté est généralement perdant. Auparavant avec le bonus 4 sur 5, les joueurs gros et petits rentraient souvent dans leurs fonds. Ils s'y étaient habitués. Ils ont été désagréablement surpris lorsque de façon fréquente un cheval délaissé, y compris par les pronostiqueurs, est 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème}. Par exemple Clédère de l'Airou, arrivée 3^{ème} à 56/1 au Grand National du Trot couru le 4 septembre à Meslay-du-Maine. Par exemple la veille à Auteuil avec Manouka arrivée elle aussi 3^{ème} à 49/1. Deux jours de suite, c'est forcément décourageant.

APRES LE PMU, AUX SOCIETES DE SORTIR DE L'IMMOBILISME.

Des réformes sont nécessaires qui ne relèvent pas du PMU. Les turfistes savent qu'il peut y avoir des surprises dans les arrivées. Mais elles arrivent plus fréquemment dans les épreuves de faible niveau. Il appartient donc aux sociétés de faire des programmes avec chaque jour au moins une course de bon niveau qui puisse être un quinté. C'est sûrement difficile. Mais grâce à l'informatique et l'intégration de toutes les données ce devrait être plus facile. Si toutes les courses sont d'un trop faible niveau sur un hippodrome ou dans une discipline prévus pour le quinté, il faut la déplacer sur un autre champ de courses et même changer de discipline si c'est nécessaire.

Surtout les sociétés de courses doivent promouvoir la régularité des épreuves hippiques. C'est leur tâche. Sans la régularité des courses, les réformes du PMU ne pourront changer la donne qu'à la marge. Tout le système hippique repose sur la nécessaire confiance des turfistes. C'est là que les sociétés doivent sans plus tarder engager les réformes qui s'imposent. Pour le moment France-Galop a même réussi à faire une contre-réforme ! Les changements de ligne ne sont plus sanctionnés par les commissaires. On a vu le résultat dès le jeudi 4

septembre à Longchamp dans le prix du Nabob où la concurrente Patna Dream montée par le jockey Hardouin s'est classée 3^{ème} après avoir déboîté brusquement à mi-ligne droite et créé une « vague » qui enlevé toutes leurs chances à Pharaon, arrivé 6^{ème}, Arum, 7^{ème}, Sedrina, 9^{ème}, et Astrologia, 10^{ème}. Cette réforme a été calquée sur le système britannique. Mais au Royaume-Uni il n'y a pas de quinté, ni tous les jeux de combinaison qui existent en France. Quelle incompétence ! France-Galop gagnerait à consulter les turfistes, ce qui lui aurait également évité par exemple de faire un nouveau Longchamp avec un restaurant panoramique qui ne donne pas sur le champ de courses, des tribunes qui ne vont pas jusqu'au deuxième poteau et un escalier monumental où le premier retraits qui s'y aventurerait risquerait de ne plus jamais revoir un hippodrome.

PRIORITÉ A LA RÉGULARITÉ.

Surtout les sociétés, galop et trot, doivent s'engager à fond, dans des réformes qui assureront la régularité des épreuves hippiques. Sans garantie de régularité, les turfistes n'ont pas confiance et puis s'en vont. C'est vrai pour le quinté et toutes les autres courses.

La régularité dépend des commissaires qui sont chargés de juger le déroulement des courses et de valider les arrivées. Leur rôle est central. Or ils multiplient les erreurs. La plus récente qui a fait grand bruit a été la disqualification erronée le 2 septembre d'un trotteur à Caen, dont le driver, sûr de son fait, a continué en tête pour l'emporter, obligeant les commissaires à le rétablir comme vainqueur !

A cet égard deux réformes s'imposent de toute évidence.

La première concerne la sélection des commissaires. Actuellement elle se fait par le copinage et le soutien de dirigeants. Nous proposons que ce système désuet soit remplacé par la création d'un corps de commissaires assermentés issus d'une formation sanctionnée par un diplôme.

La seconde réforme que nous proposons est la mise en place d'un système de cartons jaunes, orange et rouges où les erreurs des commissaires seront sanctionnées. Le premier, jaune, vaudra une suspension d'une durée à déterminer, le second, orange, obligera à repasser le diplôme, le troisième, rouge, se traduira par l'exclusion du corps des commissaires. Une instance spécifique sera à mettre en place pour prendre les décisions. L'Association Nationale des Turfistes devra bien sûr y être représentée.

Nous ne dirons jamais assez combien la confiance des turfistes actuels, si on tient à les garder, et futurs, si on en veut, est d'une importance décisive. Le lien entre la régularité et l'essor des courses est évident. Tout l'avenir du système hippique français en dépend. Après une énième erreur des commissaires, un turfiste, Régis, s'exprimant sur le site à succès de l'Association sur Facebook, a écrit : « Une raison de plus de s'abstenir de jouer. » Il est loin d'être seul. Telle est la situation actuelle.

Il est donc grand temps que les sociétés de courses sortent d'un immobilisme qui nuit à l'essor du système hippique français. L'Association Nationale des Turfistes avec ses passionnés de la cause hippique et ses spécialistes est prête à engager le dialogue. A une époque où tout va vite, en bien et en mal, il faut aller de l'avant avec l'esprit positif et constructif qui nous caractérise.

ERIC HINTERMANN,
Président de l'Association Nationale des Turfistes.

AU FIL DE L'ACTUALITÉ HIPPIQUE

Juillet-août-début septembre 2019 :

Les bons points et les mauvais points de l'actualité hippique

par Eric Blaisse, secrétaire général de l'ANT

PMU : LES CHIFFRES ENCOURAGEANTS DE CYRIL LINETTE

Le directeur du PMU, Cyril Linette, en répondant à l'invitation de l'Assemblée Générale de l'Association des Eleveurs de Galop le 21 août à Deauville, a présenté les chiffres du 1^{er} semestre, qui confirment, dit-il, que la stratégie qu'il a mise en place cette année est la bonne, car la spirale de la récession est freinée. En effet, la baisse des enjeux hippiques est moins forte que les années précédentes, et le bilan le plus récent est positif. Au chapitre des satisfactions, la réduction de l'offre (l'offre de courses et le nombre de paris par course), qui avait été demandée depuis plusieurs années par l'A.N.T., porte ses fruits : l'offre a été réduite d'environ 20 %, les masses d'enjeux augmentent d'environ 30 %. En revanche, la réforme du quinté, qui elle aussi avait été appelée de ses vœux par l'A.N.T., n'a pas eu le succès escompté, loin de là, la diminution des enjeux n'est toujours pas enrayée. Au total, *« les enjeux baissent de 1 %, le produit brut des jeux de 1,6 %, la décroissance est moindre que les années précédentes. »*

GRANDS PARIEURS INTERNATIONAUX (« GPI ») : TOUJOURS DES QUESTIONS, MAIS PAS ASSEZ DE RÉPONSES

Le PMU reconnaît enfin que les GPI « ont un impact très fort dans la masse », ce que la direction précédente essayait de nier vigoureusement.

Le directeur Cyril Linette, dans son discours du 21 août à Deauville, a rompu, et c'est tout à son honneur, avec le déni de réalité dans lequel s'étaient enfermés ses prédécesseurs à propos des GPI. *« Oui, a-t-il indiqué, les GPI ont des moyens de jouer sans commune mesure avec les parieurs français et ont un impact très fort dans la masse. Il fallait cesser de "prétendre" le contraire. »* Il a ajouté que le PMU avait mis en place *« des restrictions très fortes »* à l'égard des GPI, mais sans donner aucune précision sur ces « restrictions ». Si la plupart des socioprofessionnels ne comprennent toujours pas, malheureusement, le danger que ces GPI occasionnent et le mal qu'ils font aux paris hippiques, tous, heureusement quand même, ne sont pas atteints de cécité, et l'un d'eux, Pierre Cherqui, propriétaire à France Galop, a tenu à demander des précisions, d'abord sur les GPI eux-mêmes : qui sont-ils ? sont-ils des robots ? puis sur un pari gagnant autant inexplicable que faramineux, rapporté dans Paris-Turf du 26 juillet.

Sur le premier point, Cyril Linette n'a pas esquivé la réponse : *« Les GPI ne sont pas des robots, ce sont des joueurs professionnels équipés d'outils d'analyse supérieurs à la moyenne qui leur permettent de prendre un nombre de paris absolument colossal juste avant la course avec des chances de gain très supérieures à celles de l'œil expert d'un turfiste. »* Puis il a précisé que le PMU, pour protéger les turfistes, faisait en sorte de plafonner les enjeux des GPI suivant les types de pari, bien que cela lui coûte cher.

Sur le second point, le pari gagnant faramineux et inexplicable, Cyril Linette a malheureusement refusé de répondre : *« On ne peut pas répondre en détail sur ce sujet-là »,* a-t-il dit. Rappelons donc de quoi il s'agit pour ceux qui auraient raté cet épisode. C'est Sylvain Copier qui en a donné le détail dans son excellent article paru le 26 juillet dans Paris-Turf et intitulé *« Un gain venu d'ailleurs ! »*, concernant le quinté du 14 juillet à Longchamp. Trois des quatre chevaux les moins joués de la course ont fait l'arrivée : CALACONTA gagne à 36/1, MALAAW est 3e à 34/1 et ELECTRON

LIBRE est 4e à 39/1. Seuls le 2e EL MANIFICO et le 5e MAROUCHE étaient en vue à environ 6/1. Non seulement un parieur a trouvé la bonne combinaison, mais il l'a jouée en cinq chevaux seulement et en combinaison complète, c'est-à-dire dans tous les ordres possibles, ce qui lui a coûté 60 euros en flexi 25 %. Il touche au total 638 390,80 euros. Le PMU a simplement précisé que ce parieur incroyablement avisé était un "Grand Parieur International". Le PMU n'a-t-il pas tort de refuser de donner davantage de détails sur ce genre de pari gagnant ahurissant ? Car ce manque de transparence alimente toutes les suspicions. Comment un joueur a-t-il pu trouver cette arrivée en cinq chevaux seulement ? Si c'était un joueur de hasard qui avait validé ce ticket gagnant, on comprendrait, mais il s'agit d'un joueur professionnel, donc on ne comprend pas. On sait que les "GPI", contrairement aux joueurs professionnels traditionnels, jouent plus aux paris de combinaison qu'au jeu simple. Ils jouent quantité de jeux différents dans la course qu'ils ont choisie, et le font à la dernière minute. Mais on aimerait savoir davantage comment ils s'y prennent pour pouvoir miser à l'avance sur une telle arrivée.



Photo Equidia : l'arrivée du quinté qui fâche... Un grand bravo au parieur inspiré !

Sur un plan plus général, nous ne pouvons pas nous contenter des mesures de plafonnement invoquées par Cyril Linette. Car le problème est ailleurs. Rappelons que les GPI reçoivent de telles « ristournes » des opérateurs étrangers par l'entremise desquels ils jouent en masse commune avec nous (plus de 10 % de ristourne d'après les données que nous avons, les opérateurs étrangers peuvent se le permettre car ils ne sont pas soumis aux mêmes taxes et prélèvements que le PMU et ils ne reversent qu'une simple commission à ce dernier, ils redonnent donc une grande partie de leur marge aux GPI) qu'ils sont toujours gagnants. Dès lors ils peuvent plus facilement se lancer dans des paris audacieux, et leur force de frappe est telle qu'avec leurs gains ils ne cessent de déstabiliser les paris hippiques et de décourager les parieurs qui se rendent compte qu'ils gagnent moins. L'Association Nationale des Turfistes, la Cour des Comptes, Equistratis, l'ancien ministre des finances Jean Arthuis, d'autres encore ont tous demandé que l'on interdise de telles pratiques qui instituent une concurrence déloyale et bafouent le principe même du pari mutuel. « *On a évidemment besoin d'eux*, a dit encore Cyril Linette, *mais on veut le faire avec nos règles et pas les leurs*. » Nous ne sommes pas d'accord, nous n'avons pas besoin d'eux, car s'ils apportent des enjeux considérables, ils provoquent par ailleurs de tels désordres (baisses de cotes intempestives, diminution de l'espérance de gain des parieurs de France) que le bénéfice que le PMU en retire à court terme risque d'être bien inférieur au mal qui en résulte sur

le moyen terme et le long terme (découragement des parieurs, perte de confiance, diminution des enjeux).

L'Association Nationale des Turfistes n'a rien contre les joueurs professionnels quels qu'ils soient, elle demande seulement qu'il soit mis fin à ces pratiques inégalitaires et que la même règle du jeu soit de nouveau imposée à tous les parieurs, qu'ils jouent en France ou depuis l'étranger. Il n'est pas tolérable que le même pari hippique de 100 euros qui nous coûte 100 euros coûte moins de 90 euros aux GPI alors qu'ils jouent en masse commune avec nous. C'est une concurrence déloyale qu'un organisme contrôlé par l'Etat ne devrait jamais pouvoir cautionner.

EQUIDIA : DES AVANCÉES SUR LE PLAN TECHNIQUE, MAIS UN NET REcul SUR LE PLAN DE LA LIBERTÉ DE PAROLE

« *Tout pour le parieur* », telle est, semble-t-il, la nouvelle règle d'or d'Equidia. En mettant, bien plus qu'avant, la chaîne au service du pari, le nouveau directeur, Arnaud de Courcelles, offre aux téléspectateurs turfistes des avancées techniques qui étaient très attendues, mais qui ne sauraient faire oublier la disparition de la liberté de parole.

Comme Cyril Linette, le nouveau directeur d'Equidia avait tenu à recevoir une délégation de l'Association Nationale des Turfistes dès sa prise de fonction. Les mesures qu'il nous avait annoncées (voir notre précédent bulletin) ont été mises en œuvre. D'abord, une mesure formidable, que les turfistes attendaient et que l'ANT réclamait depuis des années : le maintien, dans un petit cadre en haut de l'écran, de l'arrivée provisoire d'une course jusqu'à ce que cette arrivée soit devenue définitive. Rien n'énervait plus le parieur, jour après jour, que ces courses qui donnaient lieu à une arrivée litigieuse ou à une photographie, et dont on ne donnait pas le résultat pendant longtemps, trop longtemps, parce qu'on était passé à une autre réunion, et qu'on attendait de revenir à la réunion d'origine pour enfin donner le résultat définitif. Ensuite, l'affichage des enjeux pour tel ou tel type de pari. Voilà deux grands progrès qui sont une réussite indéniable.

On sera beaucoup plus réservé, en revanche, pour la multiplication des pronostics avant chaque course. Non seulement, comme auparavant, les commentateurs donnent leurs favoris, mais, avant, depuis le studio d'Equidia, des experts sont enrôlés pour donner des conseils de jeu extrêmement précis. Arrive alors ce qui devait arriver : ils se trompent très souvent et induisent donc en erreur très souvent les téléspectateurs. Notre chroniqueur Michel Lemosof s'est amusé à relever un certain nombre de leurs « bourdes » (lire son article pages 22 à 29), c'est impressionnant ! On comprend la raison qui a poussé le PMU et Equidia à agir ainsi : la majeure partie des enjeux est aujourd'hui concentrée sur le jeu simple, or les marges de bénéfice du jeu simple sont très réduites pour le PMU du fait du taux de prélèvement le plus faible (environ 15 %), et le PMU n'arrive pas à redonner pour l'instant un second souffle au quinté. Les « experts » d'Equidia sont donc chargés d'aiguiller les parieurs vers des jeux beaucoup plus rémunérateurs pour le PMU que le jeu simple, les paris de combinaison comme le multi. N'hésitons pas à le dire : cette pression de la chaîne des courses sur les turfistes nous semble excessive, maladroite, et nous met mal à l'aise, et le taux d'échec forcément élevé des conseils de jeu dès lors qu'ils sont très précis risque de discréditer l'ensemble de l'émission.

Enfin, nous ne pouvons que regretter la disparition de l'émission « *Lahalle Racing Club* », dont nous avons souvent applaudi l'esprit critique et la liberté de pensée et de parole. C'est un virage voulu par la nouvelle direction, Arnaud de Courcelles s'en est expliqué en prenant la parole après Cyril Linette le 21 août à Deauville. Adieu l'« *indépendance de la rédaction* », qui était mise en avant auparavant par l'équipe de Florent Gautreau, l'ancien directeur de la rédaction et des programmes, il s'agit désormais au contraire d'« *arrimer Equidia à l'Institution* ». Arnaud de Courcelles reprend à son compte le vieux reproche que pendant des décennies les dirigeants du galop et du trot ont fait à tous ceux qui avaient des velléités d'esprit critique : ces critiques sont trop négatives, cela cause du tort aux courses, cela nuit à leur image. Nous sommes bien sûr en désaccord total avec ce point de vue, nous pensons au contraire, comme le pensait Florent Gautreau, que la mise en place d'un espace critique sur

la chaîne des courses est capital pour restaurer un vrai climat de confiance entre les parieurs et l'institution. Si l'on avait davantage écouté les critiques des turfistes et de leurs représentants tout au long de ces dernières années, les courses n'en seraient pas là où elles en sont, il n'y aurait pas eu cette fuite en avant insensée dans la multiplication de l'offre, il n'y aurait pas eu cette imitation funeste des jeux de hasard, il n'y aurait pas eu cette dérive contreproductive vers les paris sportifs, il n'y aurait pas eu cette mainmise des GPI sur une partie des paris hippiques, et le galop et le trot n'auraient sans doute pas été obligés de réduire les allocations comme ils ont dû le faire.

DOPAGE : QUATRE CHEVAUX DISTANCÉS AU GALOP EN UN MOIS

La lecture de Paris-Turf du 2 août nous a appris que quatre galopeurs avaient été distancés pour contrôle positif en un mois, leurs entraîneurs étant tous condamnés à 3000 euros d'amende. Il s'agit de :
1 GINGERMIX, 1er du Prix Maurice et Henri de Lageneste couru à Moulins le 12 mai (entr. Aurélien Kahn)

2 CASH GAME, 1er du Prix André Pelourdeau couru à Meslay-du-Maine le 24 mai (entr. Anthony Subileau)

3 CURLY SHOP, 1er du Prix du Bois Russe couru à ParisLongchamp le 30 mai (entr. Alain Chopard)

4 CHIPIRON, 1er du Prix Samuel de Champlain, couru à Dieppe le 11 juin (entr. Yann Barberot).

Ces résultats interpellent, d'autant que les substances prohibées qui ont été découvertes sont différentes dans chaque cas (methyldamino-antipyrine, capsaïcine, meloxicam, hydroxyldocaïne). Ils montrent donc que le problème du dopage est toujours vivace. L'Association Nationale des Turfistes se félicite de la vigilance du laboratoire officiel des sociétés de courses, dont la raison d'être est de protéger les parieurs contre ce genre de tricherie. Et elle remercie les sociétés de courses de publier régulièrement dans Paris-Turf les résultats positifs des contrôles tels qu'ils sont consignés dans le Bulletin Officiel, satisfaisant ainsi une demande récurrente de l'A.N.T. qui avait longtemps été refusée. Mais elle rappelle qu'elle demande que, pour éviter toute suspicion, les résultats des analyses soient systématiquement contrôlés par une instance **indépendante**, ce qui n'est toujours pas le cas, le laboratoire appartenant aux sociétés de courses et ne devant pas rendre de comptes à une autre autorité que ces dernières.

LA VICTOIRE DE BALBIR À CAGNES : LES PARIEURS NE DOIVENT PAS NÉGLIGER LES COURSES SUR L'INTERNET ET ONT INTÉRÊT À FAIRE JOUER LA CONCURRENCE ENTRE LES OPÉRATEURS DE PARIS HIPPIQUES

Le PMU a réduit cette année l'offre de courses, et c'était nécessaire car elle était pléthorique et la dissémination des masses entraînait la diminution des rapports. Mais parfois les choix opérés sont maladroits, comme le 2 août, à Cagnes-sur-Mer, où les turfistes ne pouvaient pas voir sur Equidia le beau groupe III disputé à Cagnes-sur-Mer, le Prix Alexandre Roucayrol, ni jouer sur les chances des chevaux de cette course dans les points de vente. Dans ce cas, il faut aller sur l'internet. Les opérateurs de paris en ligne permettaient de jouer et de suivre en direct le film de la course.

Quand on étudie les rapports au jeu simple du gagnant BALBIR chez les opérateurs de paris en ligne, on observe des différences étonnantes, en voici quelques-unes (rappelons que, les masses d'enjeux étant séparées, il est normal que les rapports ne soient pas les mêmes) :

— pmu.fr : 3,20 gagnant ; 1,70 placé.

— zeturf : 2,40 gagnant, 1,20 placé.

— genybet : 3,32 gagnant, 1,10 placé.

Autrement dit, pour ne prendre qu'un seul exemple, le bénéfice à la place était sept fois plus grand sur pmu.fr (70 %) que sur genybet (10 %)... On ne saurait donc trop conseiller à nos amis turfistes (s'ils ont le temps de le faire) de bien étudier les cotes affichées dans les minutes qui précèdent la course, avant de jouer en choisissant l'opérateur qui semble devoir leur offrir le meilleur rapport.

CHRONIQUE DE LA RÉGULARITÉ DES COURSES

par Eric Blaisse

Première partie **LES CHEVAUX QUI « FONT LE TOUR »...** **OU QUI NE LE FONT PAS !**

1 L'AFFAIRE MANSOUN :

LE JOCKEY SUSPENDU DIX JOURS POUR AVOIR "FAIT LE TOUR" LE 5 JUILLET A MAISONS-LAFFITTE

A l'issue du Prix Gardefeu disputé à Maisons-Laffitte le 5 juillet, le jockey Ronan THOMAS a été suspendu pour une durée de dix jours « *pour ne pas avoir voulu visiblement obtenir la meilleure allocation possible* » avec son cheval MANSOUN, appartenant à l'écurie Chalhoub et entraîné par John Hammond. Le cheval MANSOUN est interdit de courses à handicap pour deux mois. Cependant aucune sanction n'a été prononcée contre l'entraîneur John Hammond, qui s'est déclaré indigné qu'on puisse imaginer qu'il ait fait « faire le tour » à l'un de ses chevaux, précisant même que « *l'idée que les Commissaires des courses puissent penser qu'il aurait dit au jockey de « faire le tour » pour ne pas prendre d'allocation est franchement injurieuse et méconnaît les difficultés économiques de l'activité d'entraîneur* ».



Photo Equidia : MANSOUN termine 7e à trois longueurs de la gagnante MADIVA, il est en haut à gauche à la corde, casaque claire, numéro 8.

L'AFFAIRE MANSOUN (suite) :

LA SUSPENSION D'UN JOCKEY PROVOQUE DES RÈGLEMENTS DE COMPTES ENTRE JOCKEYS ET AGENTS DE JOCKEYS

Dans le communiqué des commissaires de France Galop qui a confirmé le 11 juillet la suspension du jockey Ronan Thomas pour avoir monté MANSOUN (entraîneur : John Hammond) « *en ne faisant pas tout son possible pour obtenir un meilleur classement* », on lit cet argument ahurissant de la part de l'agent de Ronan Thomas pour la défense de son jockey : « *Attendu que l'agent dudit jockey a déclaré en séance qu'il y a eu un cas à LONGCHAMP dans un quinté où le jockey Christophe SOUMILLON avait « fait le tour » et n'avait pas été appelé et que l'entraîneur Jean-Claude ROUGET était mécontent* » ! S'agirait-il d'INCITATUS, 6e du quinté Prix de Petit Pré le 4 juillet à Longchamp, entraîneur Jean-Claude Rouget ? En revoyant la course sur le site de France Galop, on voit que Christophe Soumillon fait pourtant tout son possible pour soutenir son cheval jusqu'à mi-ligne droite. Que se passe-t-il à ce moment-là ? INCITATUS rétrograde quelque peu, et il est vrai que Soumillon continue à le soutenir, mais plus mollement. A-t-il connu un problème, ou le jockey a-t-il préféré ménager son cheval dès lors que la victoire était impossible ? On aimerait bien en savoir plus. Soumillon lui-même ne nous aide guère à en savoir davantage en déclarant à Paris-Turf : « *Il court très bien. Malheureusement, on n'a pas été assez énergique à mi-ligne droite.* » Toujours est-il que ces accusations très graves ne vont pas améliorer l'image des courses.

Plus que jamais, l'Association Nationale des Turfistes demande un renforcement du contrôle de la régularité des courses. L'affaire MANSOUN montre bien qu'il faut que France Galop et le Trot prennent enfin à bras-le-corps le problème de la régularité des courses, car ce n'est qu'à ce prix que les courses pourront regagner la confiance des parieurs trop souvent découragés par l'inertie des sociétés de courses devant ce genre d'affaire.

2 EARLY ENOUGH (A NANTES LE 6 JUILLET)

Le 6 juillet, à l'issue du Prix de la Chapelle-sur-Erdre, à Nantes, les commissaires convoquent Lucie Oger, le jockey d'EARLY ENOUGH (entraîneur Thierry Mercier), parce qu'on remarque que, pendant toute la ligne droite, elle pousse à peine aux bras son cheval qui est favori, et du coup elle se fait battre. « *L'intéressée a indiqué que suspectant un problème physique à environ 50 mètres du poteau d'arrivée, elle avait jugé préférable de le solliciter en l'accompagnant aux bras. Les Commissaires ont enregistré ces explications. et ont demandé au vétérinaire de service de procéder à un examen du hongre EARLY ENOUGH, qui a constaté une gêne à la flexion au boulet gauche.* »

Le dossier est donc classé sans suite. Les turfistes peuvent lire ces explications sur le site de France Galop (icône "jumelles" au-dessus du compte rendu de la course) : voilà un traitement de la course qui est conforme à ce que demande l'Association Nationale des Turfistes, qui réclame régulièrement qu'une enquête soit ouverte à chaque fois qu'une arrivée pose problème vis-à-vis des parieurs.

3 IRISH KALDOUN

Autant Christophe Soumillon n'a pas son égal, en France, lorsqu'il s'agit de soutenir au mieux un cheval dans la ligne d'arrivée, autant il reçoit de plus en plus de critiques de la part de ceux qui lui reprochent de baisser les bras trop tôt lorsqu'il estime que son cheval est dominé. Rappelons que le code des courses demande que le jockey fasse tout son possible pour que son cheval obtienne le meilleur classement possible, il doit donc défendre toutes les places, aussi bien celles qui sont récompensées au jeu (ce peuvent être les cinq premières) que celles qui peuvent être rémunérées pour les propriétaires (ce peuvent être les sept premières). A cet égard, les commissaires font très bien leur travail lorsqu'ils convoquent le jockey d'un cheval favori qui n'a pas répondu aux attentes des parieurs. Ainsi, le 30 juillet à Deauville, dans la ligne d'arrivée du Prix Camembert, le turfiste qui a misé sur IRISH KALDOUN (entr. Y. Fertillet) peut estimer que Christophe Soumillon a un peu vite baissé les bras dans la ligne d'arrivée, alors que ses collègues et voisins immédiats continuaient de soutenir très

vigoureusement leur cheval jusqu'au poteau. Les commissaires n'ont pas manqué à leur devoir d'investigation : *« A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Christophe SOUMILLON au sujet de la performance du hongre IRISH KALDOUN. L'intéressé a déclaré qu'il était rentré dans la ligne d'arrivée avec des ressources, et qu'il avait plafonné aux 350 derniers mètres. Il a précisé que ledit hongre préférait une piste plus souple. Les Commissaires ont enregistré ces explications. »* L'Association Nationale des Turfistes demande que les commissaires rappellent systématiquement aux jockeys qu'ils doivent soutenir leur cheval jusqu'au poteau d'arrivée pour que les parieurs se sentent pleinement respectés.

4 BE MY PRINCE (A DEAUVILLE LE 23 AOÛT)

Le 23 août à Deauville, le cheval allemand BE MY PRINCE (entraîneur Sarah Weis) remporte facilement la dernière course à la cote de 22/1, alors qu'en dix tentatives en 2019 il n'avait jamais été dans les cinq premiers, la plupart de ses performances étant même médiocres. Les commissaires convoquent l'entraîneur. Voici leur communiqué, que l'on peut lire en libre accès sur le site internet de France Galop (icône "jumelles", au-dessus du compte rendu de la course) :

« A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu l'entraîneur Sarah WEIS en ses explications, au sujet de la performance du hongre BE MY PRINCE (GER) au vu de ses dernières performances. L'entraîneur a déclaré que BE MY PRINCE (GER), à la suite de sa dernière course, avait subi une opération des voies respiratoires et qu'il effectuait sa rentrée. Les Commissaires ont enregistré ces explications. »

Voilà effectivement des explications qui peuvent justifier cette arrivée surprise. Le turfiste doit sans doute regretter d'avoir fait ses jeux sans connaître cette précision importante, mais au moins il a une explication a posteriori. L'Association Nationale des Turfistes demande que ce genre d'enquête soit généralisé pour une meilleure information des parieurs.

Deuxième partie ***LE JOCKEY QUI JOUE UN MAUVAIS TOUR À SES PRENEURS : LES TROIS PHOTOS DU DRAME***

Les estivants qui étaient venus assister à la réunion de clôture du meeting estival de Cabourg le 27 août se souviendront longtemps des dernières secondes de la dernière course, le Prix du Tamaris. Déjà titulaire de dix-neuf victoires durant le meeting, le crack-jockey monté Yoann Lebourgeois s'envole vers une nouvelle victoire très facile, en selle sur FUTÉE DES WAIRIES. A 100 m de l'arrivée, au micro d'Equidia, Pierre-Emmanuel Goetz s'écrit : *« C'est gagné pour Yoann Lebourgeois, il s'impose avec FUTÉE DES WAIRIES ! »* A 50 m du poteau, Yoann Lebourgeois, sans doute grisé par la perspective d'une 20^e et ultime victoire, cesse de soutenir son cheval et salue déjà la foule... quand, soudain, patatras ! Alexandre Angot, en selle sur FLORA D'HUCHELOUP, profite de ces quelques secondes de déconcentration pour faire le forcing et venir battre sur le fil FUTÉE DES WAIRIES et son jockey très dépité ! Le communiqué des commissaires a semblé ahurissant de naïveté à beaucoup de turfistes : *« Après examen du film contrôle, les Commissaires ont estimé que la pouliche FUTÉE DES WAIRIES, arrivée deuxième, qui penchait fortement de l'intérieur vers l'extérieur de la piste depuis l'entrée de la ligne d'arrivée, n'aurait pas obtenu un meilleur classement. »* Le communiqué a beau ajouter : *« Cependant, des observations ont été adressées au jockey Yoann Lebourgeois pour son attitude à l'arrivée. »*, on reste pantois devant une telle mansuétude de la part de ceux qui sont censés faire respecter le règlement et s'assurer que l'argent des parieurs est bien défendu. Les parieurs qui ont joué gagnant le cheval de Lebourgeois ont de quoi être mécontents. Nous invitons tous nos lecteurs à se faire leur propre jugement en allant visionner la course sur le site internet « Le Trot Replay » (suite à la demande de l'A.N.T. tout le monde peut revoir toutes les courses gratuitement sur l'internet), ils ne seront pas déçus du voyage... En attendant, voici le résumé du drame en trois photos (photos Equidia).

1 Nous sommes à quelques mètres de l'arrivée : Yoann Lebourgeois salue la foule.



2 Nous sommes à proximité immédiate du poteau d'arrivée : Yoann Lebourgeois s'aperçoit avec stupéfaction qu'il va être rejoint !



3 Le poteau d'arrivée est là : Lebourgeois est battu par le cheval qui dépasse le sien à l'extérieur !



Troisième partie

Y A-T-IL UN COMMISSAIRE DANS LA SALLE... APRÈS LA DERNIÈRE COURSE ?

1 WHISKY GALORE (À VICHY LE 16 JUILLET)

En selle sur WHISKY GALORE dans le Prix de l'Allier, un handicap couru le 16 juillet à Vichy (8e et dernière course), Marie Waldhauser fait tout son possible pour prendre la tête de la course dès le départ malgré son numéro 14 à la corde, puis elle fait toute la course en tête et son cheval remporte facilement la course avec presque deux longueurs d'avance. Le commentateur d'Equidia a la voix qui s'étrangle : *« Eh bien ! dit-il, exploit incroyable réalisé par WHISKY GALORE dans cette course en valeur 16,5 ! Rendez-vous compte, il aurait dû porter 40,5 kg dans cette course en respectant les décharges, il en portait 48,5 : 8 kg de plus que sa valeur ! Il s'impose de bout en bout à la manière des forts. »*

Entraîné jusqu'à il y a peu par Cédric Boutin, WHISKY GALORE avait accumulé les performances médiocres en 2019, sa valeur handicap passant de 28 à 16,5 en six mois, et il venait de débarquer chez Christophe Escuder pour le compte duquel il courait pour la première fois. Comment peut-on expliquer une si soudaine résurrection ? Une affaire de jeu ? Cela semble peu probable, puisqu'il était abandonné à la cote à 56/1. Le simple fait de changer d'écurie ? C'est tout à fait possible, d'autant plus que les pensionnaires de Christophe Escuder "marchent sur l'eau" depuis quelques mois (8 victoires en 5 jours à Vichy cette semaine-là).

On ne comprend pas pourquoi l'entraîneur n'a pas été interrogé par les commissaires, car les parieurs aimeraient bien avoir des éclaircissements sur cette victoire incroyable. Il y avait pourtant bien des commissaires dans la salle, puisqu'ils ont mis à l'amende deux jockeys pour s'être trompés de poteau. Mais on aimerait bien que leur vigilance concerne aussi les résultats surprenants. L'Association Nationale des Turfistes réitère sa demande d'ouverture d'enquête systématique à chaque fois qu'un grand favori n'est pas à l'arrivée ou qu'au contraire un cheval complètement inattendu remporte une course.



Photo Equidia : Marie Waldhauser peut se retourner à 200 m de l'arrivée : WHISKY GALORE ne sera pas rejoint.

2 SITOUTVABIEN (À LONGCHAMP LE 18 JUILLET)

Plusieurs turfistes nous ont écrit pour nous faire part de leur indignation à l'arrivée de la 8e et dernière course disputée à Longchamp le 18 juillet, un maiden de 2 ans. Pendant la 1ère partie de la ligne droite, on voit que le cheval monté par Tony Piccone, SITOUTVABIEN, est complètement enfermé malgré le faible nombre de partants (8). Tony Piccone quitte alors la corde pour se déporter peu à peu vers l'extérieur et, quand il a le passage, à deux reprises il semble moins solliciter son cheval, on ne comprend pas bien ce qui se passe. Sur notre page Facebook, un de nos correspondants affirme : *« Notre ami Tony Piccone fait son possible pour ne pas faire l'arrivée, c'est vraiment flagrant ! »* Il faut aller revoir la course sur le site de France Galop (rubrique "les courses"). Si le jockey voulait "faire le tour", on ne comprend pas pourquoi il ne serait pas resté à la corde, où il était complètement enfermé et avait peu de chances de s'en sortir. D'autre part, sachant que l'entraîneur Carlos Laffon-Parias est réputé pour courir toujours pour gagner et ne jamais faire faire le tour à ses pensionnaires, on a du mal à croire que le jockey va risquer sciemment de perdre ses montes chez cet entraîneur en cessant de solliciter son cheval au moment où il peut encore améliorer son classement. Et pourtant, Tony Piccone paraît cesser de monter son cheval à deux reprises alors qu'il semble pouvoir gagner ou être second. Voilà pourquoi nous nous étonnons que les commissaires n'aient pas interrogé le jockey. Les parieurs qui ont joué le cheval gagnant ont le droit de savoir si le cheval ou le jockey ont eu un problème qui ne se voit pas sur le film de l'arrivée. Ce n'est qu'en renforçant la transparence que les sociétés de courses pourront regagner la confiance des parieurs.



Photo Equidia : le jockey de SITOUTVABIEN (au premier plan, n°7, casaque rouge) est relevé alors que le poteau d'arrivée n'est pas encore franchi et que les autres jockeys défendent âprement leur chance.

Quatrième partie
LES COMMISSAIRES ENCORE...
LES COMMISSAIRES TOUJOURS ...
LES PARIEURS SONT LÉSÉS

1 UN CHEVAL GAGNE A 6/1 MAIS EST DISTANCÉ POUR NE PAS PORTER LE BON NUMÉRO SUR SON TAPIS DE SELLE

Énorme confusion à l'arrivée de la 8e course au trot monté lundi 19 août à Graignes. Les parieurs qui avaient joué l'un des favoris FIGOV DE LA CLOUE (à 6/1) se réjouissaient d'avoir trouvé le gagnant lorsque leur cheval a été distancé parce que son entraîneur avait interverti les tapis de selle de ses deux pensionnaires ! Sur la photo (Equidia), on voit que la chaîne affiche le n° 8 gagnant, c'est bien le gagnant FIGOV DE LA CLOUE, mais il porte le n° 9 au lieu du numéro 8, et c'est son compagnon d'écurie qui portait le n° 8 ! Voici le communiqué des commissaires : « *FIGOV DE LA CLOUE a été disqualifié de la 1ère place pour avoir pris part à la course avec un numéro différent de celui indiqué au programme. Pour ce motif, une amende de 100€ a été infligée à l'entraîneur A. DESMOTTES.* » L'article 63 du Code des courses au Trot précise pourtant ceci : « *Est disqualifié, même si son classement à l'arrivée ne lui donne droit à aucune allocation, tout cheval qui a pris part à une course avec un numéro différent de celui indiqué au programme, **si cette erreur a causé un préjudice à l'un de ses concurrents.*** » Dire qu'en l'occurrence il y a eu préjudice pour des concurrents paraît bien téméraire, encore faudrait-il le prouver. Ce qui est certain, c'est qu'une fois de plus les parieurs sont victimes : ils ont trouvé le gagnant, le cheval a normalement gagné, mais ils ont perdu leur argent pour une confusion de tapis de selle qui avait échappé aux professionnels responsables et aux commissaires de courses. Même en admettant qu'il faille distancer le gagnant dans ces conditions, au moins le PMU aurait-il pu avoir un "geste commercial" envers les parieurs victimes de cette bétise et leur rembourser leurs mises. D'autant plus que beaucoup d'argent a été misé sur cette course : environ 200 000 euros au PMU et 50 000 euros sur pmu.fr. Comme ce cheval était à 6/1, on en déduit qu'il y avait beaucoup d'argent dessus. L'Association Nationale des Turfistes demande que le PMU se concerte avec les sociétés de courses pour qu'à l'avenir, si de tels cas de figure se représentent, la décision de rembourser de leurs mises les parieurs lésés puisse être prise rapidement.



Photo Equidia : il y a problème !... La chaîne affiche le n° 8 gagnant, mais on voit que le gagnant porte le n° 9 !

2 NOUVELLE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE AU TROT : LUNDI 2 SEPTEMBRE A CAEN UN CHEVAL DISQUALIFIÉ EST DÉCLARÉ GAGNANT !

Dans le Prix de Norrey disputé le 2 septembre à Caen, GOLDEN (propr.-entr. Philippe Allaire, jockey Yoann Lebourgeois) effectue un certain nombre de foulées au galop au départ (8 ou 9 d'après Paris-Turf). Il est disqualifié mais son jockey refuse de se retirer malgré la demande réitérée des juges, et il remporte la course. Une enquête est ouverte, et les commissaires valident l'arrivée en déclarant : *« Suite à un problème de transmission qui a indiqué que le cheval GOLDEN était disqualifié par erreur, le numéro 9 est rétabli dans son classement à la première place. »* Tant mieux pour le cheval et son entourage s'il apparaît qu'il n'avait pas commis un nombre de foulées qui entraîne la disqualification. Et tant pis pour les turfistes qui avaient jeté leur ticket lorsqu'ils ont su que leur cheval était disqualifié, s'ils protestent on leur rétorquera qu'il ne faut jamais jeter son ticket tant que l'arrivée n'est pas officielle. Mais les turfistes qui ont joué gagnant le cheval arrivé second ? Le jockey de ce dernier, Mathieu Mottier, déclare à Paris-Turf : *« J'ai monté GENTILLET D'EMI sans chercher à revenir sur GOLDEN, qui était censé être disqualifié... »* Et les turfistes qui ont joué placé le cheval classé finalement 4^e ou celui qui est classé 5^e ? Plusieurs jockeys peuvent dire à juste titre qu'ils auraient monté leur cheval autrement s'ils n'avaient pas pensé que le n° 9 était disqualifié ! Dès lors il nous semble que, du fait que l'arrivée de cette course était faussée, le PMU aurait dû, devant ce genre de bévue, avoir un "geste commercial" envers les parieurs lésés. Certes, il y aurait perdu un peu d'argent. Mais ne perd-il pas beaucoup plus en laissant repartir chez eux des parieurs qui se sentent floués à juste titre et qui ne reçoivent aucune compensation à leur déconvenue ? Là encore, l'Association Nationale des Turfistes demande que le PMU se concerte avec les sociétés de courses pour qu'à l'avenir, si de tels cas de figure se représentent, la décision de rembourser de leurs mises les parieurs lésés puisse être prise rapidement.



Photo Equidia : on voit bien que le n° 9 (GOLDEN, Y. Lebourgeois) est affiché dans la liste des « disqualifiés », il a pourtant continué sa course, il va gagner et il va être payé !

Cinquième partie **GÈNE DÉTERMINANTE :** **LA RAISON DU PLUS FORT EST TOUJOURS LA MEILLEURE**

Lorsque France Galop a décidé de s'aligner sur la jurisprudence anglaise en matière de gène déterminante, l'Association Nationale des Turfistes a tout de suite regretté cette décision. Nous avons en effet toujours défendu l'ancienne règle, la jurisprudence à la française, selon laquelle le cheval gèneur devait être rétrogradé derrière le cheval gêné. Sur le moment, toute la presse hippique sans exception a applaudi l'abandon de la jurisprudence à la française. *« La vérité du terrain va enfin l'emporter »*, lisait-on partout. Aujourd'hui, cette belle unanimité se fendille, car on s'aperçoit (trop tard) qu'avec la nouvelle règle c'est le seul intérêt du plus fort qui est préservé, les intérêts de tous les autres acteurs sont bafoués. On connaît la morale désabusée de La Fontaine :

*« La raison du plus fort est toujours la meilleure,
Nous l'allons montrer tout à l'heure. »*

Nous allons hélas le démontrer avec l'exemple déplorable du Prix de La Calonne, une Listed de dix partants courue en ligne droite le 7 juillet à Deauville.

Comme toujours, Lanfranco Dettori est le jockey d'Europe qui comprend le mieux les courses françaises. Il a tout de suite compris qu'avec la nouvelle règle il pouvait « faire le ménage » autant qu'il le voulait dans le peloton, du moment qu'il avait le meilleur cheval il ne serait pas inquiet. A 400 m de l'arrivée, alors qu'il est dans la deuxième moitié du peloton, sa pouliche JOPLIN verse brusquement sur sa gauche, bousculant et poussant contre la lice CHERRY LADY et RICHMOND AVENUE. Les jockeys de ces deux chevaux doivent reprendre leurs pouliches. CHERRY LADY (Gestut Brummerhof/Schiergen/Panov) revient ensuite terminer 4^e. RICHMOND AVENUE (Godolphin/Fabre/Barzalona) a trop marqué le pas pour revenir se mêler à la lutte et termine 7^e. Voici les commentaires de Paris-Turf. D'abord concernant CHERRY LADY : *« Vite derrière les premières, puis fortement contrariée par JOPLIN à 400 m du but, est revenue faire un bel effort final. »* Ensuite concernant RICHMOND AVENUE : *« Attentiste en retrait, a été mise hors course par un mouvement initié par JOPLIN à 400 m du but, mais a fini dans une plaisante action. »*

Voici maintenant le communiqué des commissaires : *« Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée afin d'examiner notamment les conséquences du changement de ligne vers la corde de la pouliche JOPLIN (GER) (Lanfranco DETTORI) arrivée 1ère sur la progression et la performance des pouliches CHERRY LADY (GER) (WLADIMIR PANOV) arrivée 4ème et RICHMOND AVENUE (IRE) (Mickael BARZALONA) arrivée 7ème. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que sans ce mouvement, les deux pouliches CHERRY LADY (GER) et RICHMOND AVENUE (IRE) n'auraient pas devancé JOPLIN (GER) lors du passage du poteau d'arrivée. »*

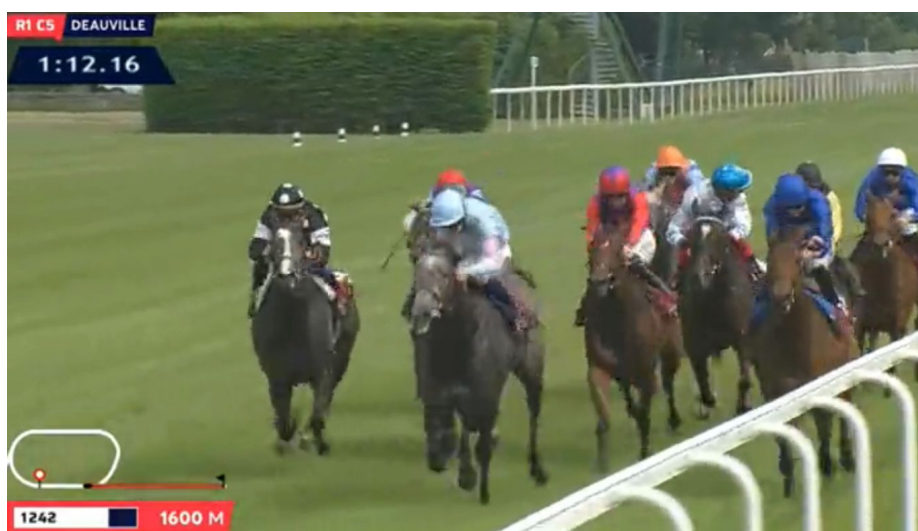
On aimerait bien savoir sur quel raisonnement se fondent les commissaires pour affirmer péremptoirement que RICHMOND AVENUE (dont on a vu qu'elle « a été mise hors course ») « n'aurait pas devancé JOPLIN » (précisons au passage que RICHMOND AVENUE a depuis terminé 2nd de la Listed Prix de La Cochère le 5 septembre à Longchamp). Quoi qu'il en soit, tout est dit : du moment qu'il apparaît que le cheval gèneur montre une certaine supériorité, il peut gêner autant qu'il le veut ses petits camarades, on ne le rétrogradera pas, et les entourages des chevaux gênés n'auront que leurs yeux pour pleurer.

A noter que l'infortuné jockey de CHERRY LADY, Wladimir Panov, qui n'est pas habitué aux courses françaises, a clamé haut et fort son indignation. Nous ne pouvons que lui conseiller, hélas, de prendre auprès de Dettori une leçon de course à la française, Lanfranco a tout compris, La Fontaine a raison : *« La raison du plus fort est toujours la meilleure. »*

Photos Equidia. Photos 1 et 2 : il faut regarder les trois derniers chevaux à droite. JOPLIN (casaque blanche, toque bleu clair) bouscule CHERRY LADY (casaque et toque foncées, manches jaunes) et RICHMOND AVENUE (casaque bleue, toque blanche) en les poussant vers la lice.



Photo 3 : Dettori (casaque blanche toque bleu clair) peut se retourner pour constater les dégâts, mais il n'a pas à s'en faire : la nouvelle réglementation le protège...



Article de Fabrice Rougier paru dans *Le Veinard* du 10 août 2019

Un grand merci à Fabrice Rougier pour avoir ouvert les colonnes du Veinard à l'Association Nationale des Turfistes, pour mieux la faire connaître aux lecteurs de son journal.

RENCONTRE

par Fabrice Rougier

Ce mardi, l'Association Nationale des Turfistes misera sur Enghien

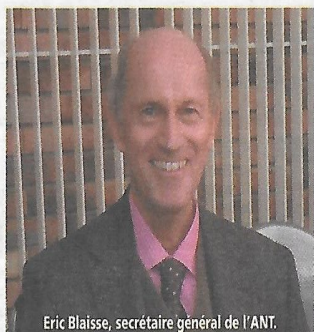
L'hippodrome d'Enghien mettra mardi les parieurs à l'honneur. Une journée que salue l'Association Nationale des Turfistes, une petite équipe d'experts qui veille au bon fonctionnement des courses depuis plus de 20 ans. Eric Blaisse, son secrétaire général, évoque les nombreux débats en cours et les chantiers qu'il reste à ouvrir.

Le Veinard : L'Association Nationale des Turfistes n'étudie aucune piste. Comment est né ce mouvement qui défend de plus en plus de parieurs ?

Eric Blaisse : L'association a été créée en 1996 par son actuel président-fondateur Eric Hintermann. Il a toujours été fasciné par les courses et il se plaît à raconter que c'est au moment de ses études aux Etats-Unis qu'il a découvert la puissance des groupes de pression, qu'on appelle aussi les lobbies. Fort de cette expérience, à son retour en France, a germé en lui cette idée de représenter les turfistes, souvent isolés, pour défendre leurs intérêts face au PMU, aux sociétés de courses, et à l'Etat. Je me suis empressé de le rejoindre quelques mois plus tard avant d'être nommé secrétaire général en 1997. On a une devise : « L'esprit critique et constructif ». Nous ne sommes pas là pour flatter qui que ce soit, mais plutôt pour tenter de tirer les courses et leurs acteurs vers le haut et d'exiger une transparence totale pour un vrai retour du public.

Dans quels domaines par exemple ?

Le dossier majeur demeure les Grands Parieurs Internationaux. Cyril Linette, le directeur du PMU, n'a pas osé, même s'il a compris le danger, se passer de cette masse importante d'enjeux. Perdre ces G.P.I., qui représentent 8,5% des paris investis, est une décision difficile à prendre, mais par corrélation le turfiste de base joue de moins en moins. Car s'il ne connaît rien du visage de ces GPI, il sent surtout qu'il gagne un peu moins, les rapports chutant de l'ordre de 2%. Ce n'est pas rien. C'est même catastrophique pour les parieurs qui apprécient les jeux sûrs en simple gagnant ou placé. Toutes les baisses de cotes intempestives quelques secondes avant le départ font aussi plus de mal que de bien à



Eric Blaisse, secrétaire général de l'ANT.

la profession. Là encore on vise trop le court terme, on a peur de se sectionner une main mais l'on risque, à trop vouloir temporiser, de devoir se couper un bras. La régularité des courses, notamment le dopage avec quatre nouveaux cas récemment, où l'on exige une instance indépendante des contrôles, les chevaux qui font « le tour » sont autant d'axes que nous scrutons depuis des années.

Vous aviez aussi extrêmement pesé sur la question de la décharge des femmes-jockeys. Pourquoi ?

Au moment du Prix de Diane en 2015, j'avais fait paraître une tribune dans la presse intitulée « Prix de Diane, où sont les femmes ? », dans la droite ligne de ce que proposait à l'époque Guillaume Macaire. Comme les écoles de courses hippiques hébergent aux deux-tiers des filles, il fallait leur donner des perspectives de carrière. J'ai reçu à l'époque beaucoup de quolibets, de moqueries... Qu'importe, un an plus tard je remettais ça pour dénoncer l'immobilisme de nos instances.

Finalement l'idée a fait son chemin, monsieur Rothschild ayant adopté cette proposition alors que la plupart des membres du comité y étaient opposés. Il a usé de tout son poids pour faire naître une réforme qui, à mon sens, est un socle pour l'avenir. S'il y a eu un vent de protestation pendant un an, force est de constater qu'aujourd'hui les détracteurs se sont ravisés. Des jockeys comme Coralie Pacaut démontrent depuis qu'il existe des lende-mains après la perte de la décharge d'une apprentie. Il faut désormais que le Trot s'en inspire notamment au monté.

Le nouveau Quinté a fait couler beaucoup d'encre mais a-t-il calmé les esprits ?

Nous faisons partie des forces qui souhaitent sa réforme. Le parieur n'arrêterait pas de râler car les rapports étaient devenus trop minimes. Maintenant il se plaint parce qu'il ne touche plus les bonus en lots de consolation. Ce qui nous a beaucoup plu, c'est l'abandon de ce numéro de la chance qui assimilait les courses à un tirage du loto. Philippe Germond était allé beaucoup trop loin dans la copie des jeux de hasard. Même si cette réforme du Quinté n'est pas pour l'heure une grande réussite j'ai quand même l'impression que certains curseurs bougent comme la réduction de l'offre de paris qui porte de manière plus générale ses fruits.

Quels rapports entretenez-vous avec les sociétés mères ? Travaillez-vous de concert ?

Nos contacts demeurent nettement meilleurs avec Le Trot qu'avec France Galop. Au Trot, ils osent. Ils ont perdu leur public, notamment à Vincennes, mais ils organisent de nombreuses soirées à thèmes pour faire revenir une clientèle sans lui faire dépenser trop d'argent. Ça garde un côté populaire. La communication du Trot a toujours été excellente.

A titre d'exemple, c'est en relation avec l'Association nationale des Turfistes qu'a été organisé un système de navettes entre la gare de Joinville-le-Pont et l'hippodrome de Vincennes. Au Galop, nous sommes bien moins reçus, moins cordialement, moins souvent, même s'il faut reconnaître des efforts ces dernières années. Cependant, pour ouvrir une parenthèse, nous avons été extrêmement choqués par la façon dont a été géré l'Arc de Triomphe l'an passé. Ce système élitiste de segmentation du public est insupportable. Qu'on réserve toutes les tribunes à des gens qui payent très cher pourquoi pas ? Mais qu'on empêche les petites gens d'aller au rond de présentation ou de se mettre face au poteau d'arrivée s'ils ne payent pas 50 € en plus de leur titre d'entrée, je trouve ça simplement scandaleux.

Combien de fidèles draine votre association ?

On n'a jamais assez d'adhérents, ils ne sont que quelques centaines, mais l'on peut constater la force de 3570 abonnés sur Facebook. Alors, évidemment, ça ne remplace pas un membre actif qui paie une cotisation, mais il est intéressant de constater que certaines de nos publications dépassent les 10.000 vues. Nous éditons aussi un bulletin bimestriel de vingt à trente pages que nous adressons à tous nos adhérents et à une cinquantaine de personnalités, notamment aux dirigeants des sociétés mères, à certains entraîneurs... C'est un lien essentiel. On échange beaucoup avec eux aussi lors des Journées des Turfistes, comme à Vincennes deux fois par an, à Enghien encore ce mardi, ou à Longchamp et Auteuil où ce rendez-vous avait été initié cinq années consécutives avant d'être abandonné en 2018. Nous n'avons pas omis d'exprimer notre mécontentement aux hautes instances.

3 QUESTIONS À... ÉRIC BLAISSE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ANT

“Écouter davantage les turfistes pour regagner leur confiance”

• Ce mardi, à l'occasion de la journée des parieurs, l'Association Nationale des Turfistes, présidée par Éric Hintermann, sera mise en avant. Pouvez-vous nous rappeler quel est le rôle de votre association ?

L'Association Nationale des Turfistes a été créée en 1996 par Éric Hintermann, qui est toujours son président. Son but était de défendre les intérêts des turfistes face au PMU, aux sociétés de courses et à l'État. Les parieurs sont isolés et sans défense. Or, ce sont eux qui financent les courses. Nous souhaitons donc représenter au mieux leurs intérêts, en participant aux débats de façon à la fois critique et constructive, tout en ayant à l'esprit également l'intérêt général de toute la filière hippique. Aujourd'hui, nous avons 3.570 abonnés à notre page Facebook.

• Avez-vous le sentiment, aujourd'hui, d'être écouté par les instances dirigeantes (Le Trot, France Galop et le PMU) ?

Le PMU écoute les turfistes beaucoup plus qu'avant. Cyril Linette a demandé à nous recevoir dès son arrivée à la direction du PMU, et a tout de suite montré qu'il serait à l'écoute des turfistes. Nous regrettons qu'il n'ait pas supprimé les paris sportifs de l'offre du PMU et qu'il ne veuille pas s'opposer davantage aux privilèges excessifs accordés aux “Grands Parieurs Internationaux”, mais, dans tous les autres domaines (réduction de l'offre, abandon du “numéro de la chance”, etc.), il a fait opérer au PMU un virage très salubre, absolument nécessaire.

Nous avons de bonnes relations avec le Trot. Son service de communication est toujours à notre écoute, et le président de

Bellaigue est un des lecteurs les plus assidus de notre bulletin bimestriel. Cela ne veut pas dire que nous sommes d'accord sur tout, mais le Trot fait beaucoup d'efforts pour faire revenir les turfistes sur les hippodromes. Pour donner un exemple, il y avait une “Journée des Turfistes” depuis des années tous les hivers à Vincennes, le Trot a ajouté, il y a peu, celle d'Enghien, au mois d'août.

En revanche, nos relations avec France Galop ont toujours été plus difficiles. Leur politique a d'ailleurs toujours été plus élitiste, ce qui fait que les dirigeants du galop nous semblent moins proches des turfistes. À cet égard, l'accueil du public lors du dernier Prix de l'Arc de Triomphe a été regrettable. Pour la première fois, avec l'achat d'un billet d'entrée (à 25 ou 30 euros), on avait droit seulement à des espaces éloignés du théâtre des opérations, il fallait verser 45 ou 50 euros de plus pour avoir le droit d'aller voir les chevaux au rond de présentation ou de regarder les chevaux dans la ligne d'arrivée. C'est indigne. À noter également que la “Journée des Parieurs” qui avait eu lieu cinq ans de suite à Longchamp ou à Auteuil a été supprimée en 2018 à notre grand regret. Cependant, il y a aussi des efforts qui vont dans le bon sens, comme lorsque France Galop, à la suite du Trot, avait accédé à la demande de l'ANT de permettre aux turfistes de visionner gratuitement toutes les courses sur internet, cela a constitué un progrès formidable pour les parieurs et une grande victoire pour nous. Et pour ce qui est de la remise en place d'une “Journée des Turfistes” au galop, nous avons reçu récemment le vice-

président de France Galop, Jean d'Indy, à l'un de nos dîners-débats, et il nous a promis de nous apporter son aide. Par ailleurs, l'entrée gratuite à Chantilly le jour du Prix du Jockey-Club, cette année, a constitué une excellente initiative.

• Quels sont aujourd'hui les sujets de préoccupation de l'ANT ?

Nos principaux sujets de préoccupation sont les suivants :

- L'accueil des turfistes sur les hippodromes doit être amélioré, avec en particulier des systèmes de navettes efficaces et réguliers comme à Vincennes et des écrans géants à demeure ;
- La régularité des courses doit être améliorée. Trop de chevaux “font le tour”. Les commissaires doivent procéder à une enquête à chaque fois qu'un favori n'est pas à l'arrivée et à chaque fois qu'un cheval imprévisible gagne, surtout s'il y a des enjeux anormaux sur ses chances ;
- Le dopage est malheureusement toujours d'actualité. Les Bulletins Officiels publiés dans “Paris-Turf” ont montré que quatre chevaux ont été distancés récemment au galop en moins d'un mois pour contrôle positif, et c'était à chaque fois une molécule différente, et c'était quatre entraîneurs différents. Les contrôles doivent donc être renforcés, et surtout, ils doivent être soumis à une autorité indépendante, ce qui n'est pas le cas. Il y va de la confiance des turfistes, sinon c'est la porte ouverte à toutes les suspensions.

- Il faut que le pari “mutuel” redevienne un vrai pari mutuel. Or, depuis plusieurs années, le PMU a accepté, pour gonfler son chiffre d'affaires, de s'associer à des opérateurs étrangers qui, n'étant pas soumis aux

mêmes taxes, rémunèrent leurs joueurs qui jouent en masse commune avec nous en leur accordant des “ristournes” qui peuvent dépasser les 10% de leurs mises. La règle du jeu n'est donc plus la même pour tout le monde, c'est inadmissible. La Cour des comptes a condamné ces pratiques, Jean Arthuis également. Ce n'est pas seulement une faute morale, c'est aussi une erreur au plan économique, car si le PMU accroît son chiffre d'affaires grâce aux enjeux des “GPI”, il fait en quelque sorte l'opération inverse en perdant la confiance des parieurs qui sentent qu'ils gagnent moins et qui, parce que leur espérance de gain diminue, de ce fait, jouent de moins en moins.

- Les turfistes doivent être représentés dans les instances dirigeantes, ne serait-ce qu'à titre consultatif. Nous le demandons régulièrement. Ce sont eux qui financent les courses. Si on les avait davantage écoutés tout au long de ces dernières années, on n'en serait pas là. Nous allons observer de très près, pendant la période électorale, quels sont les candidats qui font figurer cette demande à leur programme.

L'Association Nationale des Turfistes n'a cessé de mettre en garde les sociétés de courses et le PMU contre les politiques hasardeuses qui ont été mises en œuvre contre l'avis des turfistes et de leurs représentants. Si les sociétés de courses et le PMU veulent sortir de la crise qui les secoue et enrayer la désaffection du public, elles n'ont qu'une solution : écouter davantage les turfistes pour regagner leur confiance.

■ RECUEILLI PAR
CHRISTOPHE UGNON-FLEURY

Commentateurs : chroniqueurs, animateurs ou... pronostiqueurs ?

Dédiée aux courses hippiques, la chaîne de télévision Equidia est un passage obligé pour tout turfiste qui se respecte n'ayant pas forcément la possibilité de se rendre sur un hippodrome aussi souvent qu'il le souhaiterait. Certes, l'art est difficile et la critique facile, mais force est de constater que les pronostics des commentateurs sont – comment dire ? – assez peu rémunérateurs.

Commençons cette chronique de rentrée, qui survole les deux tiers de l'année, par la relation d'une déplorable histoire, qui mériterait un carton rouge vif. Le cheval vient de gagner de 5 longueurs à Nantes. Il part deuxième favori d'un réclamer à Auteuil, en mai dernier. Il est monté par le fils de l'entraîneur. Le pauvre hongre fait une faute à la haie du pavillon, ce qui lui vaut une correction. C'est certainement un cheval froid qu'il faut motiver et remettre dans le droit chemin. En tout cas, dans la ligne d'en face, il perd des rangs. Son cavalier lui administre alors une volée de bois vert. L'écran de la télé n'atténue même pas le bruit de la schlague. Le souffre-douleur à quatre pattes se rapproche des premiers, puis semble vouloir reprendre ses marques en soufflant un peu. Cela a été son tort. Et vlan, de nouveaux coups de bâton s'abattent sur le pur-sang bai qui n'en peut mais ! Et le voilà qui tombe lourdement à la dernière haie.

Le cheval finit par se relever. Le jockey, lui, dirigé vers l'infirmerie, a mal à l'épaule. Comment quelqu'un qui vit des chevaux peut-il maltraiter de la sorte un animal ? Pis, comme c'est en public, on imagine ce qu'il peut se passer en privé avec des professionnels qui paraissent n'avoir cure de leur « outil » de travail. Nous nous sommes ouverts de cela auprès d'une personnalité de France Galop, qui nous a répondu qu'un tel comportement entraîne normalement quinze jours de mise à pied. Et auprès d'un célèbre entraîneur, pour qui l'une des raisons de tels agissements est que l'apprentissage des jockeys n'est pas assez poussé.



Aubrion du Gers nous a quittés à la suite d'un accident sur une piste d'entraînement. (Photo Paris-Turf.com)

Evoquons maintenant la brutale disparition d'Aubrion du Gers, victime d'une collision frontale sur la piste de Jean-Michel Bazire, le 17 juillet dernier. « *Vous ne croisez pas beaucoup de chevaux de cette trempe* », a déclaré celui-ci au sujet de ce véritable guerrier (46 victoires) qui semblait repousser ses limites à chacune de ses sorties. Sans transition, une autre mauvaise nouvelle, relevant d'un tout autre registre : le décès, le 12 mars, à Fontainebleau, de Philippe Lorain, ancien journaliste, propriétaire, toujours bien habillé, le cigare vissé aux lèvres. C'est une figure qui manque dans l'enclosure des propriétaires et des *sportsmen* accomplis. Ensuite, il y a eu les disparitions d'Alexandre Lethuillier, jeune jockey, de Ralph Alphandari, propriétaire, de Georges Sandor, éleveur-propriétaire, et de Jean Boillereau, entraîneur-driver.

C'est terriblement triste, mais les courses, elles, ne s'arrêtent jamais. Redevenons plus légers. « *Le 6 va gagner ! C'est de loin la pouliche la plus belle au rond. Le 3 est la favorite. C'est elle qui a les meilleurs titres, mais elle est efflanquée.* » Résultat : le 3 l'emporte et le 6 n'est pas payé ! Quel discernement de la part du « pronostiqueur » d'Equidia ! Dans une autre course, l'un des commentateurs de l'antenne précise : « *Si le 3 gagnait, cela ne serait pas bon pour les autres, car c'est un cheval de handicap et, là, c'est une course d'un niveau relevé. Il n'a qu'une troisième ou une quatrième chance.* » Badaboum, à l'issue d'un rush étourdissant, sous la poigne d'un Cristian Demuro toujours inspiré, le 3 vient cueillir le succès !

Je lève mon pouce !

Mais pourquoi, diable, s'échinent-ils, ces professionnels, à nous faire part de leurs avis ? Dans une course de onze partants, l'un d'entre eux donne cinq chevaux (les plus joués, comme systématiquement ou presque), comme si cela intéressait les téléspectateurs, et demande à son compagnon d'antenne : « *Et vous, que voyez-vous ?* » Et celui-ci de lui emboîter le pas : « *J'ai les mêmes !* » Bien entendu, ils passent au travers, faute d'avoir déniché le cheval venu pimenter les rapports.

Tous les jours, du matin (quand il y a des matinales) au soir (quand il y a des semi-nocturnes ou des nocturnes) et, en tout cas, tous les après-midis, les commentateurs de la chaîne indiquent leurs choix. « *Si je devais jouer, déclare l'un d'entre eux, je ne serais pas original, tant les deux favoris me paraissent incontournables.* » Bing, c'est un tocard qui gagne ! Et puis, toutes ces palabres d'avant-course où chacun y va de ses meilleures chances finissent par lasser. « *Je lève mon pouce pour le 9 !* » Patatras, c'est le premier distancé ! « *Si je devais me lancer dans un conseil de jeu, je proposerais un Super4 avec les deux favoris et deux petits outsiders.* » Encore à côté ! Ne faut-il pas être un tantinet naïf pour penser trouver quatre chevaux dans l'ordre, même dans une épreuve réunissant de cinq à neuf partants ? Ceux qui étaient devant leur poste le 17 juillet pour assister à la dernière de Vichy, vers 23 h 45, pourraient confirmer ces quelques paroles, toujours aussi utiles : « *Je ferais bien un Super4 avec le 4 en premier et, ensuite, quatre chevaux dans tous les ordres.* » Il y avait six partants dans la course. Après photo, le 4 est cinquième ! Mais l'intrépide du micro avait catégoriquement déclaré qu'il n'y avait pas besoin de photo... puisqu'il était quatrième ! Et de conclure, avant de prendre congé des téléspectateurs : « *Ne vous inquiétez pas. Nous serons là demain !* »

Si, si, il y a de quoi s'inquiéter ! D'ailleurs, le lendemain, avant le départ du Quinté+, l'un d'eux dit : « *Moi, je vois la favorite, le 3.* » Et l'autre d'opiner du chef : « *Moi aussi !* » Après la course : « *Déception avec la déroute de la favorite.* » Dans l'épreuve suivante, l'un donne le 12 et l'autre le 3. Encore perdu ! Aucun des deux dans les cinq premiers. *Idem* dans la huitième course à Deauville, le 13 août, où un chroniqueur indique le 5, tandis que l'autre attire l'attention sur le 8. Aucun des deux n'est dans les trois premiers... Devant une telle régularité dans l'erreur, d'aucuns pourraient se demander s'ils ne le font pas exprès ! Pour reprendre une réplique d'un sketch fameux de Chevallier et Laspalès, « *Y a des jours où on regrette qu'ils ne soient pas en grève !* »

« *Le cheval est à une cote amusante* », entend-on aussi parfois. Tu parles d'un amusement ! Cela dit, ceux qui suivent les « coups de cœur » de pronostiqueurs autoproclamés ou qui s'inspirent des « tickets » que ceux-ci proposent à partir des (prétendues) bases de la course, avec une approche tour à

tour prudente ou offensive, sont aussi bien crédules. Et puis, les turfistes s'entichent parfois d'un driver ou d'un cheval (quand ce n'est pas des deux !). Ce qui peut se retourner contre eux. Exemple : le 5 mai, dans le Critérium des 4 ans, ils installent favorite **Freyja du Pont**, à 2,1/1, alors même que Jean-Michel Bazire avait déclaré qu'elle n'avait qu'une troisième ou quatrième chance. Elle est distancée...

Le malheur des uns...

Il n'y a pas que les experts d'Equidia qui induisent les turfistes en erreur. D'autres professionnels, comme les entraîneurs, sont coutumiers du fait. Au bénéfice du doute, c'est certainement à l'insu de leur plein gré ! Questionné sur les chances de son cheval, l'un d'eux rétorque sans hésiter qu'il n'a pas de chance. Il gagne ! Après la course, avec la même assurance, le professionnel, tout content, indique qu'il était sûr de son fait. La preuve : il avait tenu à s'attacher les services d'une fine cravache. Va comprendre ! Le 13 août, à Enghien, l'entraîneur du 12 dans le Quinté+, **Ce Retour d'Oscar**, dit que son cheval est un « *coup sûr* » à l'arrivée. Paf : rapidement distancé !



Carriacou fait sien le Grand Steeple-Chase de Paris 2019 (Photo : Jour de Galop)

Le 16 mai, le mentor de **Crystal Beach** annonce qu'il serait déçu de ne pas gagner le Grand Steeple-Chase de Paris. Le cheval musarde en queue de peloton puis trouve son action, avant d'éjecter son jockey au *rail-ditch and fence*, alors qu'il se rapprochait à toute allure et que, d'après l'agent du jockey, celui-ci ne lui avait encore rien demandé. Dans cette course, **Bob and Co**, que devait monter David Maxwell, un gentleman-rider, a été déclaré non-partant. Son jockey amateur, qui était tombé dans la première, ne pouvait être remplacé. Un scénario que d'aucuns avaient prévu. Pas étonnant qu'il y en ait qui haïssent les dimanches ! Cela n'a pas dû être le cas, en revanche, pour l'entourage de **Carriacou**, un beau cheval expérimenté (troisième deux ans plus tôt) que son entraîneur avait ménagé tout en l'amenant au top le jour J. Et que Davy Russell, inconnu du public français, a conduit à la victoire avec une déconcertante décontraction. Quand ce n'est pas l'entraîneur irlandais Willie Mullins, roi de l'obstacle, qui gagne un grand prix à Auteuil, c'est un jockey de l'île d'Émeraude !

Le 14 juillet, avant le Prix Roland de Chambure, un ancien jockey, consultant sur Equidia, explique que, si James Doyle a choisi **Saqqara King**, c'est qu'il s'agit d'un espoir classique, et indique que l'autre Appleby, **Well of Wisdom**, est « *moins professionnel* ». Plouf, celui-ci franchit le poteau en tête, son compagnon d'entraînement n'étant pas payé ! Ce jour de Fête nationale, il y six partants dans le Prix Maurice de Nieul. L'un des deux commentateurs donne son favori : « *Le 3.* » Et l'autre d'ajouter : « *Oui, c'est aussi le mien.* » A l'arrivée, le 3 est quatrième. « *Je vois bien l'as et le 4.* » C'était au Lion d'Angers. A l'arrivée, aucun des deux ne figure parmi les cinq premiers ! Une série noire qui s'allonge au fil des réunions...

La presse écrite n'est pas mieux lotie. Le 15 juillet, par exemple, **Gold Step** est indiquée treize fois première sur treize dans la deuxième à Vichy. Elle est non payée. Deux jours plus tard, **Eawy d'Eole**, donné également treize fois sur treize en premier (« *totalelement déclassé* » selon les experts d'Equidia), part au galop, prend la tête en profitant d'un ralentissement et... termine à la dérive, dans la septième à Argentan. Le 21 juillet, dans le Prix Messidor, couru à Deauville, **Study of Man**, indiqué lui aussi en premier treize fois sur treize, n'est pas payé, etc. Le 22 juillet, à Dieppe, dans le Quinté+, trois des cinq concurrents les plus abandonnés par la presse se glissent à l'arrivée. Résultat : pas de gagnant dans l'ordre au PMU et, dans le désordre, 24.564,80 € en point de vente et 41.256,80 € en ligne. Le 23 août, à Cabourg, dans un commentaire d'avant-course, il est précisé que le 9 n'a aucune chance. Il est troisième du Quinté+ à 61/1 ! Le 27 août, il est écrit, toujours dans le pronostic d'Equidia (sur pmu.fr), que le 3 « *doit s'imposer* » dans la troisième. Ceux qui l'ont joué gagnant sont perdants... Même chose pour ceux qui ont suivi les conseils (mais qui les lui a demandés ?) du pronostiqueur de l'hippodrome de Deauville durant le meeting. Le 11 août, il donne **Watch Me**, la favorite, dans le Prix Le Marois. Résultat : quatrième. Il n'est pas le seul à s'être trompé. Dans *Paris-Turf*, un spécialiste ès courses hippiques écrivait qu'il était difficile de ne pas la voir à l'arrivée. Dans le Prix Nureyev, le pronostiqueur de l'hippodrome (en a-t-on réellement besoin d'un ?) donne encore le favori, **Zarkallani**. Résultat : dernier. Il ne faut vraiment pas avoir peur du ridicule ! Mais il faut tout de même lui rendre justice. A la question de la speakerine qui, non sans talent, anime la réunion « *Est-ce que la favorite est votre favorite ?* », celui-ci répond « *Oui, c'est ma favorite !* » Tuons tout de suite le suspense : elle gagne ! C'était **Coronet**. Heureusement qu'il était là pour nous aider à faire notre choix dans le Prix Jean Romanet ! Au passage, Frankie Dettori empochait son 13^e Groupe 1 de l'année. Et celle-ci n'est pas finie !

Mais, entre parenthèses, voici le plus fort : il y a un journaliste, qui fin 2016, s'était avancé à déclarer que Christophe Soumillon avait perdu la niaque et, même, qu'il commençait à monter n'importe comment. Quelle clairvoyance : douze mois plus tard, le crack jockey avait engrangé 306 victoires, record absolu en France (trois fois plus que Gary Moore en 1987) ! Et, en 2018, le jockey vedette avait à nouveau devancé Pécé Boudot sur le podium. Il convient également de noter que Christophe Soumillon a fait gagner deux fois de suite **Thunder Snow** dans la Dubai World Cup, en 2018 (8,5 millions d'euros d'allocations) et en 2019 (10,2 millions d'euros distribués aux six premiers). Un exploit unique dans cette course mythique ! Pour un jockey qui ne savait plus monter à cheval, ce n'est pas trop mal !

Le gagnant du Jockey-Club fait 12 € placé

Pour les turfistes, les courses constituent une opportunité (sans équivalent) de chercher à dénicher des gagnants et, ce qui est généralement plus lucratif, des placés. Sous réserve de scratcher d'office le favori écrasé d'argent. Même si celui-ci sort vainqueur, il y a un deuxième, voire un troisième (dans les courses d'au moins huit partants déclarés). Une illustration particulièrement éloquente : le Prix Ganay, disputé le 28 avril, où il y avait cinq partants. Objet d'un engouement inhabituel, **Ghaiyyath**, le favori, qui n'avait couru que deux fois en près d'un an et demi et qui n'avait que 161.570 € à son compte en banque, est troisième. Le gagnant, **Waldgeist**, quatrième de l'Arc 2018, et le deuxième, **Study of Man**, vainqueur du Jockey-Club de la même année, rapportent à la place (prière de rester bien assis !) 7,50 € et 12 €. Il y a fort à parier que l'histoire ne repasse pas les plats de

sitôt ! Les favoris sont d'ailleurs fréquemment battus, à l'image de **Patascoy**, dans Le Vase d'Argent, **Persian King** (deuxième), dans le Prix du Jockey-Club, de **Siyarafina**, dans le Prix de Diane, ou encore de **Norton Commander** (qui venait de se promener à Vincennes), dans le Prix de Villiers, et d'**Onsaijamais**, dans le Grand-Steeple de Dieppe (devancé par un autre Macaire), la veille du 14 juillet, etc.



Waldgeist remporte haut la main l'édition 2019 du Prix Ganay. (Photo : ScoopDyga.com)

Pour en revenir aux commentateurs d'Equidia, voilà des gens qui vont tous les jours aux courses, qui connaissent pratiquement tout et qui, pourtant, prennent des positions qui tournent régulièrement au fiasco. Mais ils continuent ! « *Comment envisagez-vous le déroulement de course ?* », interroge un chroniqueur. « *Eh bien, lui répond un autre, la jument entraînée et drivée par le sympathique Mayennais Riton Delavant devrait prendre la tête de bonne heure, car c'est une jument de train qui enroule de loin.* » Et celle-ci de faire tout son parcours à l'arrière-garde, comme pour le démentir. La jument ne se rapprochera jamais. L'inverse est vrai aussi : « *Avec un départ à l'autostart, le cheval de la famille Poêle à Frère (nom évidemment lui aussi inventé) devrait être pris de vitesse.* » Que nenni ! Le cheval prend d'emblée la tête et échoue de peu pour la victoire après avoir été seulement débordé à mi-ligne droite par le futur lauréat.

Le 3 juillet, à Enghien, dans le Prix de Charenton, course support des paris de combinaison, il y a une jument plébiscitée, **Classic Haufor**. « *C'est une favorite assez sûre* », affirme un animateur de notre chaîne préférée. Commentaire d'après-course (sur pmu.fr) : « *Contrainte de progresser nez au vent dès le deuxième tournant, est venue aux avant-postes aux mille mètres, mais s'est perdue dans ses allures à la sortie du dernier. Faiblissait.* » No comment ! Ce jour-là, il y avait deux chevaux entraînés par Dominique Mottier (comme le 19 juin, avec à la clef le gagnant, **Delfino**, et le quatrième, **Bamour**). L'un d'eux, **Bamour** (le même !), à 4,4/1, drivé par Mathieu Mottier, part dans les derniers et n'est jamais en mesure de rejoindre les leaders. L'autre cheval de l'écurie, **Benuro d'Auvillier**, à

38/1, « *a bien jailli pour s'imposer* ». (Dans sa course d'après, le 20 juillet, **Bamour**, défermé, termine deuxième...)

Rapport du Quinté+ : 35.202 € dans le désordre en point de vente et 58.789,40 € en ligne, vu qu'il n'y avait aucun gagnant dans l'ordre ! Là non plus, cela ne devrait pas se reproduire avant longtemps... Cela rappelle en creux les propos d'une animatrice d'Equidia : « *Hier, un parieur a encaissé plus de 100.000 €. Nous espérons que cela sera votre cas aujourd'hui.* » C'est très gentil, mais, dans une course de treize partants où cinq ou six chevaux se détachent du lot, c'est mathématiquement impossible !

Le bar est fermé !

Il semble que tout soit orchestré pour que le maximum de personnes joue (sans doute pour lutter efficacement contre l'addiction !), avec une multiplication des réunions quotidiennes, mais aussi une multitude de préconisations de jeux à l'antenne, sur toute une palette de formules. Et, s'il y a des faux-départs (ceux-ci s'enchaînent parfois de manière désastreuse pour les chevaux qui perdent leur influx), celui ou celle qui est en plateau vous exhorte : « *Vous avez encore un peu de temps pour engager vos paris !* » Des fois que vous l'auriez oublié ! Il ou elle pense peut-être que les moyens financiers des turfistes sont illimités...

Nous avons demandé à un maître-entraîneur ce qu'il pensait des pronostiqueurs. Sa réponse ne s'est pas fait attendre : « *Incompétence et compromission.* » Pour reparler des doubles entraînements, il y a quelque chose qui ne laisse pas d'étonner. Le 9 mai, à Maisons-Laffitte, dans le Prix Texanita, il y a deux Guillemain, l'un à 1,8/1, l'autre à 35/1. Et, sans mauvais esprit, c'est le plus abandonné qui gagne ! Le favori n'est pas payé. Le 12 juin, à Saint-Cloud, dans un réclamer, il a deux Gauvin, un à 1,8/1, la meilleure valeur handicap avec, de surcroît, 4 kg de décharge, et un à 8,2/1. Le favori n'est pas dans les trois premiers et l'autre partage la victoire avec un autre concurrent. Le 23 juillet, à Compiègne, il y a deux Chappet dans la troisième, l'un à 3,4/1, l'autre à 10/1. C'est le second qui gagne ! Près de deux heures avant, à Mont-de-Marsan, il y avait trois Fourcy dans la quatrième, à 2,2/1, 6,9/1 et 10/1. Même motif, même punition ! C'est la moins jouée, une inédite, qui gagne...

Le 7 juillet, à La Capelle, dans le Prix de la Thiérache, il y avait quatre Guarato (sur sept partants). C'est **Valko Jenilat**, à 54/1, qui vient coiffer tout le monde (le regretté **Aubriou du Gers** et autres **Bold Eagle**) au sprint ! Le 13 août, à Enghien, dans le Prix Jean-Luc Lagardère, il y avait quatre Bazire. Celui à 4/10^e est deuxième et celui à 27/1 l'emporte. Le 31 août, à Vincennes, il y avait trois Guarato dans le Prix Uranie. Celle qui est partie à 7/10^e n'est que troisième et ce sont ses compagnes d'entraînement qui sont première et deuxième. Ce même jour, à Chantilly, dans la dernière, il y avait deux Palussière et deux Botti. Ce sont les deux moins joués des quatre qui ont formé le couplé gagnant. Dans le genre, Aidan O'Brien n'est pas mal non plus : dans le Derby d'Irlande, couru le 29 juin, le maître de Ballydoyle a sellé quatre partants (sur huit) et pris les trois premières places, le vainqueur, **Sovereign**, étant... la plus grosse cote de la course : 42/1 ! Soulignons que, poursuivant sur leur lancée, les Britanniques se taillent la part du lion dans les plus belles courses françaises, celles qui sont le plus richement dotées. Ce qui s'est amplement vérifié tout au long des premiers mois de l'année...

Le 7 août, dans la quatrième à Saint-Malo, il y avait deux Goop, l'un à 2,5/1, l'autre à 14/1. Ils sont premier et deuxième, mais c'est l'outsider qui passe le poteau en tête. Le lendemain, dans la quatrième à Deauville, il y avait deux Alimpinis, l'un à 9/1 (nulle part), l'autre à 21/1 (le lauréat). Le 9 août, à Clairefontaine, il y avait deux Fabre dans la sixième. La favorite est nettement battue. L'autre l'emporte (sa cote avait fondu, de 11/1 à 4,9/1). Deux jours plus tard, à Deauville, il y avait aussi deux Fabre dans la quatrième, l'une à 11/1, l'autre à 20/1. Qui a gagné ? La seconde pardi ! Parmi les points positifs à retenir, relevons le coup de 8 de Christophe Lemaire début août, au Japon, et les victoires à répétition de l'écurie Wertheimer depuis quelques semaines sur les hippodromes tricolores, avec au moins trois entraîneurs différents. Enfin, signalons que la grande mode, cette année, à Deauville, était, pour les hommes, de porter des mocassins sans chaussettes ou avec des demi-bas roses, mauves, violets ou rouges...



Pour le plaisir, voici une photo d'une petite statue en bronze de Lester Piggott, légende des courses anglaises et internationales, qui rappellera aux nostalgiques tant de majestueuses victoires ! (Sculpture : Jonathan Knight)

Nous sommes parfois soucieux de savoir comment faire retrouver aux courses de chevaux le lustre qu'elles ont perdu. Si c'est encore possible, cela risque d'être très dur ! Parmi les jeunes, notamment, la plupart préfèrent – de très loin – les paris sur les matches de football, quand ce n'est pas le poker. Les courses, certains (et non des moindres) l'avouent : « *C'est ringard.* » Et un éminent

représentant de l'Etat français d'enfoncer le clou : « *Les courses, c'est pas sérieux.* » Dans ces conditions, faire revenir du monde sur les hippodromes est une gageure. Le côté accueil, le côté humain, le côté rencontre, tout semble avoir disparu. Bientôt, il n'y aura plus de guichetiers. Sauf un ou deux pour les turfistes récalcitrants ! Mesdames, Messieurs, soyez prêts à dialoguer avec des bornes d'enregistrement de paris ! A Vincennes, dans le grand hall, cela fait longtemps qu'il n'y a plus qu'un ou deux guichets. Puisqu'il est prévu de nous faire jouer par l'intermédiaire de machines, autant rester à la maison !

Côté piste, ce n'est guère plus enthousiasmant. En obstacle, dans une course de sept partants, par exemple, il y a trois Nicolle, deux Macaire, un Chaillé-Chaillé et un Fouin. En plat, dans une épreuve de cinq partants, il y deux Fabre, un Appelby, un Gosden et un Allemand ou un Italien. Au trot, il y une ribambelle de Bazire, de Guarato et d'Abrivard. Seuls les intéressés doivent s'y retrouver ! Les arrivées sont parfois plus rocambolesques les unes que les autres. Dans le Prix de la Place d'Italie, le 24 juillet, **Bora Boral Jiel** l'emporte, à 22/1. Sa « musique » : Da Da Da Da 0a Da Da. Débrouillez-vous avec ça ! Le 30 juillet, à Deauville, des trombes d'eau s'abattent sur les neuf sprinters de la septième, si bien qu'on ne voyait rien dans la ligne droite. Le gagnant, à 30/1, avait une petite valeur handicap et passait pour... détester la pluie !

Autre exemple : dans le Grand Prix de Chantilly, le 2 juin, il y avait sept partants et ce sont les deux chevaux les moins joués qui sont premier et deuxième. Le 24 août, dans la cinquième à Moulins, il y avait neuf partants. C'est le moins joué, à 40/1 qui gagne. Le 12 juillet, à Cagnes-sur-Mer, le gagnant du second Pick5, **Christo** (à 1,5/1), est distancé pour avoir empiété sur la bordure de la piste dans la ligne d'arrivée, alors qu'il faisait une balade de santé. Le 25 juillet, à Meslay-du-Maine, dans la sixième, **Diva Ludoise** (à 9/10^e) connaît le même sort, ce qui a déclenché l'ire de son entraîneur-driver. Il y a de quoi en décourager plus d'un...

De surcroît, ce dont se sont d'ailleurs officiellement plaints un ancien entraîneur deauvillais et le responsable des horaires de Clairefontaine, le temps entre les courses sur un même hippodrome est quelquefois beaucoup trop long. S'il y a une grande course en Angleterre, une course de poneys, une course de cavaliers de saut d'obstacle ou une course de professionnels du trot au galop (ça ne s'invente pas !), vous n'avez rien d'autre à faire que de poireauter. N'abordons pas – pour ne pas nous tourmenter davantage – la question du prix des entrées ni celle des consommations. Et, si vous touchez la dernière (pourquoi pas, après tout ?), ne vous réjouissez pas trop vite : le bar est déjà fermé !

Toute ressemblance avec des faits réels n'a (malheureusement) rien d'une coïncidence ! Terminons ce survol en nous posant la question de savoir pourquoi écouter les spécialistes d'Equidia. Peut-être par masochisme, par distraction, par habitude, par curiosité, par déficit de confiance en soi ou par esprit de contradiction, et ce afin de profiter d'une boussole qui indique le sud. Une façon comme une autre de se repérer !

*Michel Lemosof,
membre du Bureau de l'ANT*

RENDEZ-VOUS AU PROCHAIN NUMÉRO

La « *Lettre aux adhérents* » est envoyée par voie numérique, elle paraît tous les deux mois, le premier ou le deuxième lundi du mois.

Le prochain numéro de la « *Lettre aux adhérents* » (n° 68) est prévu pour être diffusé par mail le lundi 4 novembre 2019.

N'hésitez pas à nous faire parvenir d'ici là vos réactions ou vos contributions au débat. La rubrique « NOS ADHÉRENTS ONT LA PAROLE » accueillera avec plaisir vos articles.

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

*Rejoignez-nous sur Facebook, venez en toute liberté réagir à l'actualité, exprimer votre avis et échanger avec d'autres turfistes. Notre page « Association Nationale des Turfistes » compte **plus de 3.570 abonnés**. Venez grossir leur nombre et discuter avec eux !*

ASPECTS PRATIQUES :

Facebook est disponible sur l'INTERNET, depuis un ordinateur ou un Smartphone, à l'adresse : <https://www.facebook.com/associationturfistes>.

Même si vous n'êtes pas inscrit à Facebook, vous pouvez venir sur notre page rien qu'en tapant sur Google « Association Nationale des Turfistes » : Google vous proposera notre site ANT et notre page Facebook.

Pour créer un compte Facebook, aller sur <https://fr-fr.facebook.com/r.php>

Pour s'inscrire, il est demandé une adresse mail : vous pouvez privilégier la création d'une adresse nouvelle (même avec pseudonyme) pour ne pas interférer avec votre adresse de tous les jours, et éviter les désagréments, publicités, etc.

ADHÉSION ET COTISATION POUR L'ANNÉE 2019

TURFISTES, RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION OU REJOIGNEZ L'ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES !

Pour réclamer avec nous :

1.- Plus de régularité dans les courses, des commissaires indépendants et mieux formés, plus de transparence dans les procédures du contrôle antidopage.

2.- L'abandon des paris sportifs. Le PMU doit se recentrer sur les paris hippiques et les turfistes.

3.- Une meilleure organisation des réunions et des horaires, un meilleur accueil des turfistes sur les hippodromes, des services de navettes pour faciliter l'accès aux hippodromes, des écrans géants pour toutes les réunions « premium ».

4.- Une baisse du prélèvement sur les enjeux, qui ne doit pas dépasser 25 %, et l'arrêt des rétributions des joueurs professionnels, qui entraînent la diminution des gains de l'immense majorité des turfistes.

Merci d'adhérer ou de renouveler votre adhésion à l'ANT en adressant votre cotisation à l'Association Nationale des Turfistes. Nous vous adresserons en retour votre carte d'adhérent et un reçu pour votre cotisation. Et vous recevrez notre bulletin bimestriel, la « *Lettre aux adhérents* », à chacune de ses parutions, c'est-à-dire tous les deux mois, le premier ou le deuxième lundi du mois (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre). Vous pouvez y participer si vous êtes adhérent en nous adressant vos contributions, nous nous ferons un plaisir de les publier.

Pour vos amis turfistes qui pourraient être intéressés par l'ANT, vous pouvez leur donner cette page à remplir s'ils veulent s'inscrire.

Souligner ou encadrer le montant voulu ; chacun choisit librement le montant de sa cotisation :

* cotisation « adhérent » 10 euros

* cotisation « soutien » 20 euros 30 euros 40 euros 50 euros ou plus =

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

ADRESSE E-MAIL (obligatoire pour bénéficier de l'envoi par mail de la *Lettre aux adhérents*) :

Merci de noter à nouveau votre ADRESSE E-MAIL pour qu'il n'y ait pas d'erreur en cas d'écriture peu lisible :

Date et signature :

Cette feuille, complétée, signée et accompagnée d'un chèque, est à envoyer à l'adresse postale de l'Association :

ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES
3 rue Nungesser et Coli
94370 SUCY-EN-BRIE